



Assemblée générale de l'Ogec

Mardi 15 décembre 2020 à 20h30 à distance

Rectificatif : l'Assemblée Générale de l'Ogec est reportée au mardi 15 décembre 2020

Chers parents,

L'année est bien commencée c'est pour nous l'occasion de vous présenter le bilan de l'Ogec pour l'année scolaire 2019/2020.

Pour rappel, le rôle de l'Ogec est de fournir à l'équipe éducative les moyens de réaliser leur métier auprès de nos enfants.

En tant que parents vous êtes membres de l'Ogec et votre présence est primordiale à cette assemblée générale.

Après plusieurs années sans modifier les rétributions, nous vous présenterons un bilan prévisionnel pour cette année qui inclut une modification dès cette année du montant des rétributions.

En raison du confinement et des conditions sanitaires qui ne nous permettent pas de vous accueillir, l'assemblée générale se fera en visio sur inscription à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/scGmR3aHqDuNjZx47>

Pour les détails pratiques : si vous êtes inscrits, vous recevrez un mail dans les heures qui précèdent la réunion avec le lien de la visio. Ensuite, vous recevrez un second mail au début de la réunion qui vous donnera accès au vote en ligne.

~~Nous vous donnons rendez-vous le 26 novembre 2020 à 20h30.~~

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 15 décembre à 20h30.

En attendant de vous voir nombreux à cette assemblée générale, portez vous bien, prenez soin de vous.

Le bureau de l'Ogec

